

# FORMATION DES MEMBRES DU CSSCT

## Entreprise de plus de 300 salariés

Code produit : 0EH7 / Version : v2

### **FINALITE DE LA FORMATION**

Permettre aux participants de s'impliquer dans la politique de prévention de l'entreprise  
Exercer efficacement son rôle et ses attributions

### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

- Se situer en tant que membre de CSSCT, et contribuer à son bon fonctionnement
- Développer une capacité d'analyse des accidents et maladies professionnelles, des situations de travail et des conditions de travail
- Participer à l'élaboration de la politique de prévention de son entreprise
- D'autres objectifs particuliers seront fixés en fonction des spécificités des entreprises, de leur culture et de leurs ressources

### **PUBLIC CONCERNE/EMPLOI VISE**

Membres du CSE

### **PREREQUIS**

Aucun

### **MODALITES**

**Durée** : 35 heures / 5 jours

**Type** : Présentiel

**Méthodes et moyens pédagogiques** :

- Tour de table permettant un ajustement du contenu de la formation en fonction des spécificités professionnelles des participants (exercices, exemple...)
- Alternance entre une présentation sur vidéoprojecteur et exercices pratiques des participants (études de cas, QCM, exercices)
- Présentation d'outils pouvant être utilisés après ajustement en fonction des spécificités des entreprises
- Chaque participant recevra un document de synthèse de tout ce qui aura été présenté
- Projection de films
- Travail en sous-groupes et travail intersession

Validation des acquis : QCM, tour de table, observation

Sanction de la formation : Attestation de fin de formation

Profil de l'intervenant : Formateur spécialisé dans le domaine, expérimenté, ...

## PROGRAMME

---

- ❖ **Jour 1 matinée** : Le CSSCT rôle et prérogatives
  - Missions générales et spécifiques
  - Les moyens
  - Les différents acteurs internes et externes en matière de prévention des risques
  - Les textes réglementaires en vigueur et les moyens d'en prendre connaissance
  - L'évolution de la réglementation en matière de prévention des risques – la loi du 31 décembre 1991
  - Rappel sur les outils de fonctionnement et d'actions :
    - L'importance de l'ordre du jour et de la convocation
    - Le déroulement de la réunion
    - Le procès-verbal
- ❖ **Jour 1 après-midi** : réglementation
  - La responsabilité en matière de sécurité (pénale, civile et morale)
    - La responsabilité du CSSCT
  - Conformité des locaux, des équipements et des ambiances de travail
    - Les vérifications périodiques et les contrôles réglementaires
  - Formations à la sécurité
  - Articulation des démarches de prévention par rapport au processus de travail
  - Les sources d'information nécessaires à l'exercice des missions du CSSCT

*Exercices pratiques en sous-groupes :*

*- constitution d'une check-list pour les visites sécurité*

*- visite sécurité (chasse aux déviations)*

- ❖ **Jour 2 matinée** : les obligations de l'Entreprise en matière de sécurité
  - **Conformité des locaux, des équipements et des ambiances de travail**
    - normes sonores, de ventilation, lumineuses, thermiques, électriques
    - les vérifications périodiques et les contrôles réglementaires
  - **Les autorisations de travail pour les risques spécifiques**
  - **Les règles d'hygiène et de sécurité**
  - **Le travail temporaire**
  - **Formations à la sécurité**
  - **Articulation des démarches de prévention par rapport au processus de travail**

- ❖ **Jour 2 après-midi** : les différents risques professionnels
  - **Les risques « généraux »** : circulation, manutention, équipements de travail, ambiances de travail, substances dangereuses, incendie, électricité, écrans de visualisation, postures de travail, intervention des entreprises extérieures, ...
  - **Les risques particuliers** : travail isolé, risque routier, travaux en hauteur, atmosphères explosives, amiante, rayonnements, vibrations, addictions, risques psycho-sociaux, ...

*Exercice pratique individuel : lister les risques présents dans l'Entreprise*

- ❖ **Jour 3 matinée** : analyse des risques
  - **Réglementation sur l'obligation d'évaluation des risques professionnels**
  - **Vocabulaire et définitions** : unité de travail, danger, risque, exposition, mesures de prévention
  - **Le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail**
  - **Danger grave et imminent**
  - **Les différentes étapes de la rédaction du Document Unique**
    - Présentation d'outils : méthodes d'analyse (risque chimique et autres risques), modèle de Document Unique

*Exercice pratique en sous-groupes : évaluation des risques sur un poste de travail*

❖ **Jour 3 après-midi** : les accidents du travail et les maladies professionnelles

- Echange sur les AT/MP de l'Entreprise
- Statistiques nationales, par branche
- Répartition statistique des évènements accidentels : de l'anomalie à l'accident
- Terminologie : accident, incident, maladie professionnelle, déviation/anomalie, causes
- Les indicateurs : taux de fréquence, taux de gravité, indice de fréquence
- Conséquences des accidents et maladies professionnelles : financières, morales, juridiques
- La tarification des AT/MP, le compte employeur

❖ **Jour 4 matinée** : l'analyse des accidents du travail

- Pourquoi analyser et qui doit analyser ?
- Une méthode d'analyse des accidents : l'arbre des causes
- Quelques notions sur les comportements en matière de sécurité
  - Enquête après accident
  - Construction de l'arbre des causes
  - Détermination des causes principales
  - Décision sur les actions correctives
- Quelques notions sur les comportements en matière de sécurité

*Exercices :*

- *En commun* : analyse d'un cas fictif (brochure INRS)
- *En sous-groupes* : analyse d'un accident réel

❖ **Jour 4 après-midi** : Ergonomie et Risques Psychosociaux

**Les risques psychosociaux :**

**De quoi parle-t-on ?**

- Le point sur les thèmes liés aux risques psycho-sociaux
- Des risques différents des autres
- Une logique différente pour les comprendre

### Les conséquences des RPS :

- Sur le plan juridique
- Sur le plan économique
- Sur le plan social

### Les types d'indicateurs :

- Les indicateurs liés au fonctionnement de l'entreprise
- Les indicateurs liés à la santé et la sécurité dans l'entreprise

*Exercices :*

*Exemples de jurisprudence commentée  
en commun : étude de cas*

## LES + ASFO

---

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001.